

## **Déclaration de Politique Erasmus: la stratégie de l'université Le Havre Normandie**

### **Nos objectifs dans le programme se porteront sur les 15 priorités suivantes :**

#### **1/ Promouvoir l'expertise et la singularité locale et française en matière d'enseignement supérieur.**

Diffuser, promouvoir, communiquer, échanger et participer à des manifestations internationales pour accentuer notre attractivité.

#### **2/ Proposer une stratégie partenariale concertée.**

Elle associera le développement de nouveaux partenariats dans des zones encore peu touchées et le renforcement de partenariats plus anciens au travers d'actions plus ambitieuses telles que des masters conjoints, de partenariats stratégiques ou de renforcements de capacités.

#### **3/ Développer notre offre de formation internationale** dans le cadre de la prochaine campagne d'accréditation.

La langue anglaise ne doit pas être la seule condition à l'internationalisation des formations. A ce titre nous proposerons une offre en français accessible et adaptée aux réalités actuelles de l'espace européen.

#### **4/ Promouvoir la diversité linguistique et culturelle.**

L'outil OLS proposé depuis quelques années promeut la richesse de la diversité linguistique européenne. Notre volonté est d'accompagner cette dynamique par un éveil au multilinguisme et à l'intercompréhension linguistique et culturelle.

#### **5/ Augmenter la mobilité entrante et sortante avec les pays du programme.**

Tout étudiant qui souhaite partir doit pouvoir le faire. Favoriser l'inclusion sera notre priorité. L'impact positif reconnu de la mobilité appuyée par la convergence des financements publics sur l'aide à la mobilité démontrent l'intérêt général pour ces projets d'études et de vie de nos étudiants. Nous concentrerons donc sur cet objectif tous nos efforts de sorte à lever les barrières qui résistent encore à la mobilité.

#### **6/ Renforcer les dispositifs d'accueil et de suivi des mobilités.**

Une mobilité réussie dépend de la capacité des établissements à proposer un accueil et un suivi de qualité pour tout étudiant, entrant ou sortant. Cet élément est un point fort de notre établissement depuis très longtemps et nous entendons poursuivre sur cette voie.

#### **7/ Promouvoir l'excellence par l'internationalisation des parcours de formation** tant pour les entrants que pour les sortants.

Une meilleure reconnaissance des périodes de mobilité, un suivi des diplômés et un accompagnement des équipes pédagogiques dans ces dynamiques seront nos priorités.

#### **8/ Augmenter l'attractivité de nos études doctorales par l'internationalisation et la mobilité.**

La mobilité doctorale est une condition importante de l'insertion professionnelle de ce public étudiant hautement qualifié. Nous apporterons donc un soin particulier à rendre ces projets possibles ou à les renforcer en encourageant notamment l'obtention du label européen.

**9/ Prioriser annuellement quelques actions ciblées de développement international parmi les actions clés du programme.**

Le pilotage stratégique de l'international assuré par le groupe de pilotage RI (GPRI) aura à se positionner sur les décisions partenariales, de même que sur les actions retenues afin de les mener vers une réussite.

**10/ Encourager la mobilité sortante de tous les personnels de l'établissement.**

L'internationalisation de l'établissement est l'affaire de tous afin d'en mesurer les effets. Il nous semble donc essentiel d'encourager fortement ces mobilités ainsi que leurs reconnaissances dans les plans de carrières du personnel.

**11/ Renforcer les liens avec le monde professionnel dans son ensemble par la constitution d'un réseau d'entreprises partenaires en Europe pour nos formations et par la promotion de l'entrepreneuriat international.**

Cela servira de levier au développement des stages internationaux, de la mobilité des apprentis et par extension de l'insertion professionnelle internationale. Bien évidemment un impact devrait être ressenti sur la recherche et sur les projets associant établissements publics et privés.

**12/ Ancrer notre action européenne dans un projet d'ampleur à l'horizon 2022.**

Le travail collaboratif engagé au sein de Normandie Université nous projette sur une ambition d'ampleur de type Université Européenne à l'horizon 2022. Nous avons déjà travaillé à un scénario lors du précédent contrat et l'ambition reste vive.

**13/ Mettre en cohérence les outils administratifs et les procédures correspondantes avec les objectifs pédagogiques assignés au programme.**

Cela supposera une conduite du changement de nature à faire prendre en compte par toute la communauté des enjeux liés à cet engagement. Nous savons avoir encore de nombreuses actions à mener sur ce volet, dont la digitalisation. Ces développements nous semblent être une condition nécessaire à la bonne réussite de notre projet global.

**14/ Evaluer les actions réalisées.**

Il nous semble essentiel d'évaluer l'impact de nos actions d'internationalisation au fil du contrat. Même si le programme nous invitera à le faire, nous souhaitons porter une attention particulière à ces résultats autant comme outil de gouvernance que de pilotage.

**15/ Valoriser et communiquer sur des bonnes pratiques** tant au niveau local que national ou international.

Nous sommes attachés à l'image de notre établissement comme celle d'une université ouverte sur l'Europe et sur le monde. Le programme Erasmus+ nous en donne les moyens et nous serons attachés à communiquer sur ce qu'il nous permet de mettre en œuvre.